

Erratum

Publication des décisions N^{os} 2007-005-023 et 2007-008-024 rendues conjointement par le Bureau de décision et de révision dans l'affaire de l'Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc. (section 2.2)

Veillez noter que les décisions N^{os} 2007-005-023 et 2007-008-024 rendues conjointement le 31 octobre 2011 par le Bureau de décision et de révision dans l'affaire de l'*Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.* ont été publiées par erreur à la section 2.2 bulletin du 2 mars 2012 (vol. 9, n^o 9). À cet effet, ces décisions ont déjà été publiées à la section 2.2 du bulletin du 11 novembre 2011 (vol. 8, n^o 45).

Un erratum est publié à cet effet dans la section 2.2 du bulletin du 31 janvier 2013 (vol. 10, n^o 4).